

Un aspect original de la vie associative à Rennes au XX^e siècle : les garderies du Cercle Paul Bert

Le Cercle Paul Bert se définit par ses statuts comme «la Société des anciens élèves des écoles laïques municipales de Rennes fondée en 1885, [qui] a pour but de développer sur la base démocratique de l'école publique, populaire, laïque, mais en dehors de toute discussion politique ou religieuse, l'éducation physique, intellectuelle, artistique, morale et civique de la jeunesse»¹. Cette association est donc d'abord une amicale d'anciens élèves créée dans l'atmosphère concurrentielle de la fin du XIX^e siècle, époque où laïcs et catholiques «se battent» pour le contrôle de la jeunesse dans les œuvres complémentaires de l'école. Les catholiques voient dans ces œuvres un moyen de reprendre une partie du pouvoir perdu sur le terrain de l'instruction lors de la promulgation des lois républicaines sur l'enseignement.

À l'origine désunis, les laïcs rennais trouvent dans la Société des Anciens Élèves leur réponse au développement des patronages catholiques² à Rennes. L'existence de la Société des Anciens Élèves se caractérise par des débuts timides, malgré la prise en charge de la Caisse des Écoles³. L'existence de l'œuvre laïque prend un virage décisif en 1908 lors de victoire de la liste d'Entente républicaine aux élections municipales de

¹ Archives du CPB : statuts du Cercle Paul Bert, Société des Anciens Élèves des écoles laïques municipales de Rennes, article premier. Statuts modifiés, 28 juin 1922.

² Les Cadets de Bretagne, la Tour d'Auvergne, l'Avenir, l'Espérance Saint-Hélier, Jeanne d'Arc, Sacrés Cœurs. Voir carte.

³ La création d'une caisse des écoles dans chaque municipalité est rendue obligatoire par la loi du 10 avril 1867, qui précise : «la caisse des écoles a pour but de venir en aide aux enfants pauvres des écoles communales. Elle allège la charge des parents. Elle distribue des secours en aliments, vêtements, chaussures, quelque fois même, en cas de maladie, elle délivre des secours en argent. Elle a aussi pour but d'exciter l'émulation : elle donne des récompenses aux plus méritants.» Cité par POUJOL (Geneviève), *L'éducation populaire : histoire et pouvoirs*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1981, p. 204.

Rennes. Jean Janvier, le nouveau maire, est résolument laïc et favorable aux promoteurs de l'école laïque⁴. Dès lors, l'essor de la Société des Anciens Élèves est incontestable ; elle prend le nom de Cercle Paul Bert en avril 1910⁵ et s'installe en 1911 dans les bâtiments d'une congrégation religieuse, rachetés par la ville de Rennes en vertu de la loi de séparation de l'Église et de l'État⁶.

En 1921, l'association laïque possède un groupe de gymnastique masculin et féminin, deux équipes de basket-ball, une harmonie et un groupe théâtral⁷. Peu à peu, le Cercle Paul Bert s'installe dans la dynamique laïque départementale et devient l'animateur de la société laïque rennaise⁸.

Dans les années vingt, la croissance du Cercle ralentit, du fait de la concurrence des patronages confessionnels ; en effet, ceux-ci, en plus d'offrir une palette d'activités variées, prennent en charge les enfants des écoles le jeudi et pendant les vacances. Ceci offre aux œuvres catholiques un avantage considérable face au Cercle Paul Bert pour le recrutement de futurs adhérents. En 1922, Bizette, vice-président du Cercle à cette époque, comprend cette réalité. Il estime que le Cercle peut être victime de cette concurrence. C'est dans ce contexte que les garderies voient le jour ; selon Bizette, il faut «garder chez nous les enfants de nos écoles plutôt que de les voir aller dans les patronages adverses comme cela existe»⁹.

Nous prendrons cette déclaration de François Bizette comme point de départ de notre étude. Analyser les garderies du Cercle en tant que phénomène associatif original implique de respecter un double projet ; d'une part, rendre compte de leur évolution historique, d'autre part, montrer en quoi elles sont une œuvre sociale représentative d'un idéal et d'une époque.

Dès 1922, une garderie, qui fonctionne le jeudi ainsi que durant les vacances, est mise en place dans les locaux des 28 et 30 de la rue de Paris. Rapidement, cette implantation géographique pose problème aux dirigeants cerclistes. L'œuvre laïque se trouvant au nord-est de Rennes¹⁰, son aire d'influence se limite à ce quartier de la cité. Or, en 1927, un net déca-

⁴ Cf MARÉCHAL (Camille), *Le Cercle Paul Bert de Rennes, la grande œuvre laïque de Rennes (1885-1937)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Gilbert Nicolas, université de Rennes 2, octobre 1996, p. 52.

⁵ Pour le choix du nom, cf MARÉCHAL (Camille), *Le Cercle Paul Bert*, op. cit., p. 55 à 59.

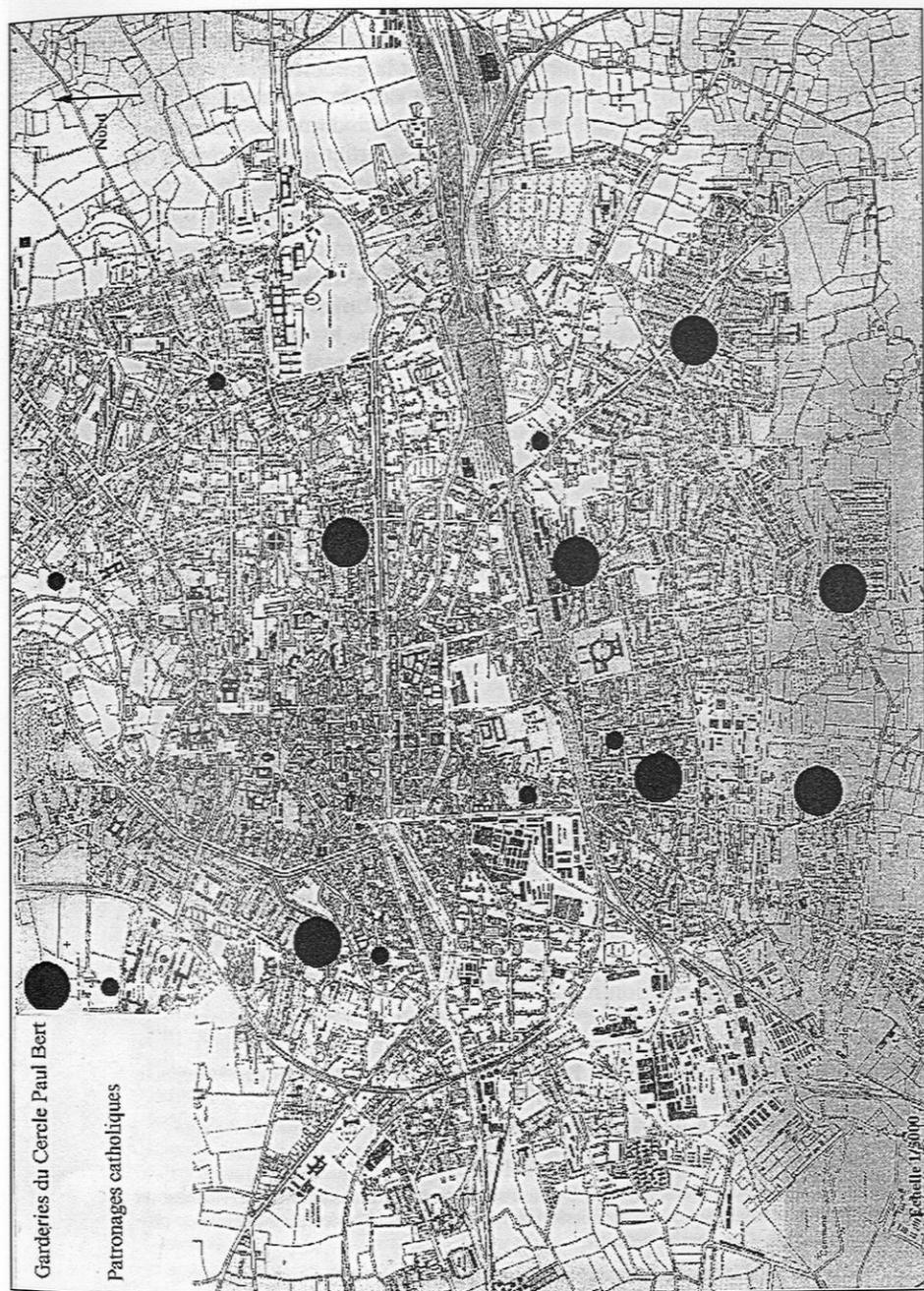
⁶ L'inauguration officielle des locaux, situés au 30 rue de Paris, a eu lieu le 15 janvier 1911.

⁷ Cf MARÉCHAL (Camille), *Le Cercle Paul Bert*, op. cit., p. 76.

⁸ *Ibid.*, p. 88 à 96.

⁹ François Bizette cité par MARÉCHAL (Camille), op. cit., p. 76.

¹⁰ Voir carte.



Implantation des garderies du Cercle Paul Bert et des patronages catholiques à Rennes dans les années 60

lage apparaît entre une population scolaire rennais estimée à 4 000 enfants pour une centaine seulement fréquentant la garderie du Cercle, rue de Paris¹¹. La position excentrique du Cercle dessert ses ambitions. Le désarroi de l'association laïque est d'autant plus grand que les patronages d'obédience catholique, déjà installés dans les quartiers périphériques de Rennes, jouent de leur proximité pour attirer les enfants des écoles publiques, rebutés par la trop grande distance à accomplir afin de se rendre rue de Paris.

Une fois encore, le soutien de la municipalité s'avère décisif pour le développement du Cercle. En effet, la municipalité appelle de ses vœux la création de patronages laïcs dans tous les quartiers de la ville¹². Le conseil municipal en prend officiellement la décision en 1934 et il confie au Cercle Paul Bert l'organisation de ces patronages.

Ainsi, à la fin de 1934, naît dans le nord-ouest de Rennes, une section du CPB qui organise le jeudi et pendant les vacances scolaires des garderies dans l'enceinte des écoles primaires de la rue Vaneau et de la rue Papu¹³. L'année suivante d'autres activités sont mises en place au sein de la même section. Les garderies jouent avec succès leur rôle d'activité d'appel. Leur succès témoigne de l'épanouissement de la section.

Dans le canton sud-est, malgré les difficultés qui précèdent la création d'une section du Cercle dans ce quartier, des garderies voient le jour dès l'élection du comité provisoire¹⁴, c'est-à-dire avant toute autre activité. Le but originel des garderies est de faire venir (ou revenir) au Cercle des enfants qui, par commodité, préfèrent se rendre au patronage catholique plus proche. Une garderie s'ouvre dans le canton sud-est en juin 1937 avec le soutien financier de la municipalité. La coïncidence des ambitions du Cercle Paul Bert avec celles des édiles rennais a donc porté ses fruits. Cette coopération efficace n'est plus de mise lorsque l'association laïque décide l'ouverture d'une garderie dans le canton sud-ouest de Rennes.

En effet, les garderies qui voient le jour dans le sud-ouest de la ville ne sont pas financièrement soutenues par la municipalité rennais¹⁵. Malgré cela, la création d'une section du Cercle Paul Bert dans ce quartier témoigne de la fréquentation régulière de la garderie.

¹¹ Bulletin mensuel du Cercle Paul Bert, n° 21, novembre 1927. cité par MARÉCHAL (Camille), *Le Cercle Paul Bert*, op. cit., p. 96.

¹² Il faut entendre ici patronage au sens de garderies.

¹³ Cf MARÉCHAL (Camille), *Le Cercle Paul Bert*, op. cit., p. 97.

¹⁴ À chaque création d'une section du Cercle Paul Bert dans un des cantons de Rennes, un comité provisoire était élu avec pour mission de rassembler les laïcs de ce canton afin de procéder à l'élection d'un comité définitif.

¹⁵ Archives du CPB, réunion du comité directeur, 23 novembre 1938.

L'importation des garderies de l'association laïque dans les quartiers rennais est donc un succès puisque, à leur suite, des sections du Cercle Paul Bert, proposant d'autres activités, ouvrent leur porte. La seconde guerre mondiale et l'Occupation portent un coup d'arrêt à cet essor.

Au début du conflit, les dirigeants cerclistes veulent pérenniser les succès obtenus dans les quartiers¹⁶. Malgré les efforts consentis, en particulier lors de la généralisation du rationnement en février 1940, le fonctionnement des garderies s'arrête en juin 1940, face aux risques de bombardement¹⁷. Durant l'Occupation leur fonctionnement reprend mais bien qu'elles ne soient jamais supprimées, elles vivent plus qu'elles ne fonctionnent réellement. Elles louvoient entre le manque de financement, les difficultés liées au rationnement et la réquisition des locaux¹⁸. En octobre 1943, l'activité du Cercle Paul Bert se trouve mise en sommeil¹⁹.

À la Libération, l'activité des garderies reprend, en même temps que l'association laïque sort de la léthargie que lui imposait l'Occupation. À ce moment, les réunions du comité directeur nous apportent moins d'informations sur le fonctionnement des garderies. Toujours sous l'égide du Cercle Paul Bert, elles sont placées sous la direction d'un instituteur détaché aux œuvres post-scolaires de la ville. Ainsi, le comité directeur ne gère plus directement les garderies même si elles restent dans le giron de l'association laïque. Grâce aux articles que cet instituteur, Robert Langlais²⁰, rédige dans le bulletin du Cercle Paul Bert, nous savons comment évoluent les garderies lors des années cinquante et soixante.

En 1953, le Cercle Paul Bert compte cinq garderies de vacances : rue de Paris, boulevard de Verdun, au groupe scolaire Quineleu, boulevard Clémenceau et à l'école Villeneuve. Lors des vacances d'été 1955, ce sont sept centres de garderies qui sont ouverts²¹ : à l'école de la rue de Châtillon, à l'école du boulevard Clémenceau, au Cercle Paul Bert rue de Paris,

¹⁶ Archives du CPB, réunion du comité directeur, 19 novembre 1939. Lors de cette réunion, Louis Volclair, le président de l'association, déclare : «Il faut que les garderies continuent à fonctionner».

¹⁷ Archives du CPB, réunion du comité directeur, 15 juin 1940.

¹⁸ Les locaux du Cercle situés rue de Paris sont réquisitionnés par la police française en juillet 1941. Archives du CPB, réunion du comité directeur, 26 juillet 1941.

¹⁹ Archives du CPB, réunion du comité directeur, 18 octobre 1943. Le procès-verbal de cette réunion est le dernier que nous ayons pu consulter avant la Libération.

²⁰ Robert Langlais sort de l'école normale de Rennes en 1923. Il occupe successivement des postes à Janzé, à Châteaugiron, à Saint-Méen-le-Grand puis il revient à Châteaugiron avant d'être nommé instituteur détaché aux œuvres post-scolaires de Rennes en 1945. A chacun des postes qu'il a occupés, son dévouement pour les œuvres auxiliaires de l'école est loué par l'inspection académique (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1320 W 1, dossier personnel de Robert Langlais).

²¹ Voir carte.

à l'école des Ormeaux, au Cercle Paul Bert boulevard de Verdun, à l'école de la rue de Vern et à l'école de Villeneuve²². À l'origine pilier de l'action du Cercle Paul Bert dans les cantons périphériques de Rennes, les garderies s'émancipent et deviennent une activité à part entière.

L'évolution des garderies se mesure aussi en chiffres. Ainsi nous pouvons faire un bilan pour l'année des sections du Cercle Paul Bert : la section nord-ouest.

*Fréquentation de la garderie nord-ouest du Cercle Paul Bert en 1937 et 1939 (en moyenne de repas et de goûters servis par jour)*²³

1937	1939
116 repas	125 repas
186 goûters	211 goûters

Le succès de la garderie de la section nord-ouest est incontestable. Avant-guerre, pendant les vacances scolaires, ce sont des dizaines d'enfants qui se rendent chaque jour à l'école du boulevard de Verdun.

Après-guerre, les garderies font toujours le plein. Ainsi, lors des vacances d'été 1952, la garderie de la rue de Paris enregistre 145 inscriptions²⁴ et celle de la section nord-ouest 234²⁵. L'été suivant, les 5 centres de garderies revendiquent plus de mille inscriptions²⁶. Cet épanouissement est incontestable en juin 1958 puisque «avec le précieux concours de la municipalité, des autorités administratives et du Cercle Paul Bert, nos enfants pourront passer quelques semaines, soit à la mer, soit à la campagne»²⁷. Ainsi les garderies de l'association laïque peuvent maintenant s'enorgueillir de deux centres de colonies de vacances : l'un à Vieux-Vy-sur-Couësson, l'autre à Saint-Servan²⁸. Durant les années soixante, en particulier en 1965 lors de la réforme des statuts de l'association, les dirigeants cerclistes, face à la croissance urbaine de Rennes, ont les mêmes

²² Bulletin trimestriel du Cercle Paul Bert, juillet 1955.

²³ Tableau réalisé d'après compte-rendu de l'assemblée générale de la section nord-ouest, 20 novembre 1937 (*Bulletin mensuel du Cercle Paul Bert*, n° 116, janvier 1938). Compte-rendu du rapport moral de l'assemblée générale de la section nord-ouest, décembre 1938 (*Bulletin mensuel du Cercle Paul Bert*, n° 122, janvier 1939).

²⁴ *Bulletin du Cercle Paul Bert*, n° 5, novembre 1952.

²⁵ *Ibid.*, Novembre 1952.

²⁶ Article de Robert Langlais. *Bulletin du Cercle Paul Bert*, n° 8, septembre 1953.

²⁷ *Bulletin du Cercle Paul Bert*, n° 13, juin 1958.

²⁸ Vieux-Vy-sur-Couësson est situé à environ 30 kilomètres de Rennes sur la route du Mont-Saint-Michel. Saint-Servan se trouve sur les bords de Rance à l'entrée de Saint-Malo.

ambitions que les dirigeants des années vingt. Ils cherchent à mettre le Cercle Paul Bert à la taille de Rennes, c'est à dire à implanter l'œuvre laïque dans les nouveaux quartiers créés par l'extension urbaine de la cité. De fait, les garderies suivent ce mouvement et s'installent aux endroits où elles n'étaient pas encore présentes²⁹. Cependant, à la différence des premières garderies, elles ne jouent plus le rôle d'activité d'appel.

Œuvre nécessaire pour les laïques rennais, les garderies du Cercle Paul Bert sont également une œuvre à vocation éminemment sociale. Pour les dirigeants cerclistes, «les enfants y trouvent, en outre du repas et du goûter, sécurité matérielle et morale pendant que leurs parents sont à l'usine ou à l'atelier»³⁰. De plus les horaires d'ouverture permettent aux parents d'y laisser leurs enfants pendant une journée, en continu. Sur l'ensemble de notre période, les heures d'ouverture des garderies ne changent pas ; elles ouvrent de 8 heures à 17 heures 30 sans interruption. Certes les garderies sont profitables à l'association laïque, mais elles sont aussi une œuvre utile à l'échelle de la cité. Elles rendent service aux parents, car, comme le souligne l'inspecteur d'académie, «elles soustraient les enfants aux dangers de la rue pendant les vacances»³¹. Les dirigeants cerclistes réaffirment sans cesse cette préoccupation sociale, ainsi dans les années cinquante : «Cette vie au grand air, une nourriture saine et abondante ont raffermi la santé de nombreux petits qui, sans cette organisation, auraient été voués à la rue ou à des pièces plus ou moins salubres»³². Les administrateurs de l'association affirment également vouloir «permettre aux filles et aux garçons qui ne partent pas de passer de bonnes vacances, de profiter du grand air»³³.

Un des administrateurs des garderies en résume ainsi l'action : «Des sorties sont organisées tous les jours, nous donnons aux jeunes le désir d'apprécier un site, de connaître les sports de pleine nature, ils développent leur force et combattent la timidité. N'est-ce pas ainsi que la garderie accentue son œuvre d'éducation³⁴ ?»

Les garderies ont un rôle social incontestable : elles prennent en charge les enfants pendant les vacances afin de les retirer aux dangers de

²⁹ La cité rennaise s'enrichit de nouveaux quartiers : Cleunay au sud-ouest et Maurepas au nord-est.

³⁰ *Bulletin mensuel du Cercle Paul Bert*, n° 122, janvier 1939. Compte-rendu du rapport moral présenté à l'assemblée générale de la section nord-ouest en décembre 1938.

³¹ *Ibid.* Compte-rendu de l'assemblée générale du Cercle Paul Bert tenu le 11 décembre 1937. L'inspecteur d'académie est membre de droit du comité directeur du Cercle Paul Bert.

³² *Bulletin du Cercle Paul Bert*, n° 5, novembre 1952.

³³ *Bulletin du Cercle Paul Bert*, sans numéro, juillet 1955.

³⁴ *Bulletin du Cercle Paul Bert*, n° 13, juin 1958.

la rue. L'association laïque s'est fixé un but d'éducation en proposant différentes activités. Les garderies n'échappent pas à cette règle. En 1937, un article dans le bulletin de l'œuvre précise que les heures sont employées aussi bien au jeu qu'au travail³⁵. Cette même année, les dirigeants cerclistes organisent une exposition des travaux des enfants «pour permettre aux parents de constater que leurs enfants se récréent mais aussi font œuvre utile aux garderies»³⁶. Le ton est donné, le Cercle Paul Bert tient à montrer que son intégrité est totale et qu'il n'usurpe pas sa réputation. Évidemment l'encadrement des garderies propose d'autres activités : les enfants ont la possibilité d'accomplir des sorties, de faire du sport en plein air ou de se rendre à la piscine³⁷.

Après-guerre les principes restent les mêmes : des activités de plein air sont au programme³⁸, ainsi que du sport³⁹. Les plus petits enfants accueillis aux garderies peuvent pratiquer «des activités correspondant à leur force»⁴⁰.

La naissance des garderies du Cercle Paul Bert est le fruit d'une ambition commune : celle de la municipalité Janvier et du Cercle. Les garderies se résument en un unique projet : implanter des patronages laïques dans tous les quartiers rennais afin de lutter plus efficacement contre les cléricaux sur le terrain des œuvres auxiliaires de l'école. Au départ considérées comme une activité d'appel par les administrateurs cerclistes, les garderies s'émancipent peu à peu et deviennent une activité à part entière. Elles s'enrichissent alors d'un contenu social représentatif des objectifs originels de l'association laïque.

Jean-François GROSSET

RÉSUMÉ

Les garderies du Cercle Paul Bert naissent de l'ambition conjuguée du maire de Rennes, Jean Janvier, et du président du Cercle, François Bizette. Les garderies doivent servir à contrer la présence de patronages d'obédience catholique dans certains quartiers ; elles doivent également permettre l'implantation de section de l'œuvre laïque dans les quartiers périphériques de Rennes. Les garderies sont une des activités fondamentales du Cercle Paul Bert et ont un rôle social incontestable.

³⁵ *Bulletin mensuel du Cercle Paul Bert*, n° 115, décembre 1937.

³⁶ Archives du CPB, réunion du comité directeur, 26 juillet 1937.

³⁷ *Bulletin mensuel du Cercle Paul Bert*, n° 125, juin / juillet 1939.

³⁸ *Bulletin du Cercle Paul Bert*, n° 10, septembre 1952.

³⁹ Football, basket-ball et hand-ball. *Bulletin du Cercle Paul Bert*, décembre 1956 (sans numéro).

⁴⁰ *Ibid.*, décembre 1956.